

Evènement concerné	Nbre de jours proposé
Mariage/PACS de l'agent	5 j. ouvrés consécutifs
Mariage/PACS d'un enfant (y compris celui du conjoint)	2 j. ouvrés consécutifs
Maladie ou accident grave du conjoint	5 j. ouvrés non consécutifs, fractionnement possible en ½ journée
Maladie ou accident grave d'un enfant de +16 ans	5 j. ouvrés non consécutifs, fractionnement possible en ½ journée
Maladie ou accident grave d'un enfant de -16 ans	1x les obligations hebdo. de service +1j 2x les obligations hebdo. + 2j si agent assumant seul la charge de l'enfant, si le conjoint ne bénéficie pas d'une absence rémunérée fractionnement possible en ½ journée
Maladie ou accident grave d'un parent de l'agent ou du conjoint	3 j. ouvrés non consécutifs, fractionnement possible en ½ journée
Décès du conjoint	5 j. ouvrés consécutifs
Décès d'un enfant	5 j. ouvrés consécutifs
Décès d'un parent de l'agent ou du conjoint	3 j. ouvrés consécutifs
Décès d'un frère, d'une sœur	3 j. ouvrés consécutifs
Décès d'un beau-frère, d'une belle-sœur	1 j. ouvré
Décès d'un grand-parent (y compris du conjoint)	1 j. ouvré
Décès du petit-enfant	2 j. ouvrés consécutifs
Don du sang	Durée nécessaire pour le don et le trajet*
Don de plasma et de plaquettes	Durée nécessaire pour le don et le trajet*
Vaccination anti-grippale ou covid-19	Durée nécessaire pour la vaccination et le trajet
Rentrée scolaire	Jusqu'à la 6 ^{ème} incluse, possibilité de commencer le travail 1 heure après la rentrée
Concours et examens FPT dans le département	Limité à 2 par an. Le jour des épreuves
Concours et examens FPT hors département	Limité à 2 par an. Le jour des épreuves + 1j. au-delà de 400km AR

**sera privilégié le don lors des jours de « collecte » organisés sur la commune.*